

# TRACY *le mag*

*Toute l'équipe municipale  
vous souhaite une*

BONNE  ANNÉE

# 2023

# Sommaire et édito

## Sommaire

P.2 *Le Mot du Maire*

P.3 *Environnement  
STOP aux incivilités !*

P.4 *Les news*

P.6 *Evènements marquants*

P.8 *L'école*

P.10 *Les associations*

P.12 *Agenda et contacts*



### Éditeur

Mairie de Tracy-sur-Loire

### Directeur de la publication

Sylvain COINTAT

### Mise en page

Chrystel AUBERT SIVADIER

### Comité de relecture

Dominique BASSINO, Marie BACZYK,  
Annie CROCHET, Aurélien JEUNET,  
Delphine JOUINOT et Annick PIVERT

### Avec la participation

Secrétariat de mairie, École, Association Sportive  
et Culturelle de Tracy, Compagnie Chantepleure,  
Club de scrabble, Syndicat viticole

### Photos

Mairie

### Impression

Secrétariat de mairie

### Tirage et distribution

550 exemplaires—Agents techniques

# C

chers Habitants, Chers  
Amis,

## Mot du Maire

Comme vous l'avez peut-être vu la maison de santé de Tracy est presque terminée. Nous devrions réceptionner le chantier à la fin du mois de janvier. Ce qui permettra à Verena BRATZKE notre kiné et à Bénédicte MORAIS notre infirmière de recevoir leurs patients dans de bonnes conditions.

Nous recherchons activement de nouveaux professionnels de santé à votre service avec déjà deux visites. J'espère pouvoir vous annoncer de bonnes nouvelles dans les prochains mois.

Les agents et les élus de la commune travaillent activement à votre service pour faire avancer nos projets et vous remercier de votre confiance.

Nous aurons bien sûr une pensée pour les personnes seules ou malades, ainsi que pour les personnes disparues l'année dernière.

Le Conseil Municipal et les agents se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année ainsi qu'à vos proches.

Bien amicalement..

Le maire de Tracy-sur-Loire

*Sylvain Cointat*

## Atelier numérique animé par Mme Sandrine LOUCHARTE

**Lundi 6 février 2023 à 17h30**  
*Salle du Conseil Municipal*

*Vous accompagner pour vous familiariser et utiliser  
l'outil informatique de plus en plus présent dans votre  
quotidien...*

*Installer et utiliser des ap-  
plications sur un smart-  
phone...*

*Vous présenter les services  
et dispositifs disponibles  
pour vous aider...*

*Une opportunité à ne pas  
manquer, nous comptons  
sur vous !*





## Environnement et civisme

### Façades - Rappel du règlement du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Matériaux et couleurs des façades :

- **L'emploi à nu des matériaux** fabriqués en vue d'être recouverts d'un enduit ou d'un parement est **interdit**. Les soubassements en agglomérés doivent être **enduits** ou masqués.
- **Les enduits retrouveront les teintes traditionnelles locales** (enduit à la chaux utilisant les sables locaux, les sables de Loire). Leur couleur sera de ton pierre à ton beige ocré, terre. Les couleurs vives sont interdites.

# Stop aux Incivilités!

Depuis plusieurs semaines, nous avons constaté des incivilités et des dégradations de plus en plus fréquentes dans la commune. Cela se traduit par des affiches arrachées, des panneaux abîmés, des déchets, des nuisances,...

Toutes ces dégradations ont un coût pour notre communauté, nous vous rappelons que c'est avec vos impôts que la commune fonctionne.

Alors soyons tous vigilants !



### Vol d'une table aux Loges

La municipalité déplore le vol d'une table de pique-nique dont les pieds ont été sciés au hameau des Loges sur les bords de Loire !

Acquise en 2018, elle permettait aux personnes à mobilité réduite de s'y installer.

avertis. Malheureusement, nous ne pouvons pas dire quand elle sera remplacée.

### Déchets sauvages

Un chemin propre ne dépend pas seulement de l'efficacité des services communaux de nettoyage mais aussi de l'éducation des personnes qui passent par là !

### Abribus de Maltaverne

Une fois de plus, l'abribus de Maltaverne a été réparé par les agents municipaux. Cet abri fait malheureusement régulièrement les frais de saccageurs ! Nous remercions les riverains pour leur vigilance. N'hésitez pas à nous prévenir en cas de nouvelles incivilités.



### Vol de la boîte aux lettres jaune de la Poste à Maltaverne

La boîte aux lettres de la Poste a été volée !

Les services postaux ont été





## Rentrée scolaire 2022

La rentrée s'est bien passée après une quinzaine de jours animée par les différents déménagements dus au turnover des salles.

Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale est venue compter les élèves le jour de la rentrée. Elle en a dénombré 69 alors qu'il y en a en réalité 79 inscrits. Or, certains élèves issus des gens du voyage n'arrivent jamais le jour même mais souvent une quinzaine de jours après. Ce qui pose un réel problème par rapport à l'obtention d'un poste d'enseignant supplémentaire.

La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) a envoyé un courrier précisant que le nombre d'élèves ne permet pas l'ouverture d'une classe supplémentaire. Néanmoins, vu le nombre important d'élèves en maternelle, une enseignante remplaçante est affectée momentanément tous les matins pour prendre en charge les plus jeunes. Le risque étant qu'elle soit rappelée sur un autre poste si un enseignant devait être absent.

Pour ces raisons, Mme CROCHET propose à M. le Maire de faire un courrier à Mme l'Inspectrice pour lui demander de bien vouloir procéder à un nouveau comptage.

*En date du 24 octobre 2022, suite au recrutement de plusieurs contractuels, Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale a décidé d'affecter un poste entier à compter du 7 novembre 2022 jusqu'au 7 juillet 2023 à titre provisoire et d'attribuer une journée par semaine à la directrice d'école pour exécuter ses tâches de direction.*

Concernant la garderie, élèves comme parents semblent satisfaits de ce nouveau mode de fonctionnement. Le seul souci reste le manque de toilettes pour la garderie du matin.

Dernier point, le nouveau vidéoprojecteur a été installé fin août et il fonctionne parfaitement.

## Fermeture temporaire de la bibliothèque

La salle de la bibliothèque sera délocalisée dans le logement communal (ancienne poste) quand celui-ci sera disponible.

Suite au déménagement de la kinésithérapeute dans la maison de santé pluridisciplinaire, il faudra faire un état des lieux pour le remettre en état et acheter du mobilier adéquat. En attendant, les lecteurs peuvent fréquenter gratuitement la médiathèque de Cosne.

## Extension de l'éclairage public à Fontenille

La révision du Plan Local d'Urbanisme a permis la construction de plusieurs maisons dans la rue de Mal-

taverne à Fontenille. A la demande des riverains, le conseil municipal émet un avis favorable à l'extension du réseau d'éclairage public. Un devis a été demandé au SIEEN et les travaux seront inscrits au budget de l'année prochaine.

## Reversement de la taxe d'aménagement

L'article 109 de la loi n°2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022 rend obligatoire à compter du 1er janvier 2022 le reversement total ou partiel du produit de la part communale de la taxe d'aménagement (TA). Ce reversement est réalisé à l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) ou aux groupements de collectivités dont la commune est membre, compte tenu de la charge des équipements publics relevant, sur le territoire de la commune, de leurs compétences, dans les conditions prévues par délibérations concordantes du conseil municipal et de l'organe délibérant de l'EPCI.

Conformément à la décision prise par le conseil communautaire en date du 13 décembre 2022, le conseil municipal a voté un taux 0 de reversement à la communauté de communes Cœur de Loire pour 2022. Ce taux est révisable chaque année.

## Rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2021

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable est approuvé.

Pour rappel, le territoire compte 32 communes pour 9127 abonnés (environ 14000 habitants). Les abonnés domestiques ont consommé 714.314 m<sup>3</sup> en 2021 soit en moyenne 224 litres par abonné par jour.

La qualité de l'eau est bonne et le prix du service comprend une part fixe (abonnement) et une part variable (consommation).

## Suivi médical des agents Mandat au centre de gestion

Le service de médecine professionnelle relève de la compétence du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Nièvre (CDG 58). A partir du 1er janvier 2023, le groupement d'intérêt public (GIP) service santé et sécurité au travail dont le CDG 58 sera membre assurera l'ensemble des missions en matière de suivi médical et de prévention des risques professionnels des agents relevant de ses membres.

Le conseil municipal décide de donner mandat au CDG 58 afin qu'il représente la commune au sein du GIP santé pour le suivi médical de ses agents.





## Tarifs de la salle polyvalente

Avec la hausse des prix de l'énergie, les tarifs de location de la salle polyvalente sont modifiés comme suit :

	Tarif été (du 01/05 au 31/10)	Tarif hiver (du 01/11 au 30/04)
Particuliers	150 €	180 €
Associations Manifestation à but non lucratif Manifestation à but lucratif	Gratuit 50 €	Gratuit 80 €
Hors commune (particuliers et associations)	220 €	260 €
Vaisselle +2 € par verre, assiette ou tasse manquant et +1 € par couvert manquant	50 €	

Si le montant de la caution reste à 300 €, une nouvelle caution de 100 € sera demandée pour le ménage (donc 2 chèques différents à l'ordre du TRESOR PUBLIC). Du matériel sera mis à disposition.

Les tarifs sont applicables dès le 1er janvier 2023 sauf pour ceux qui ont réservé la salle avant le 1er janvier. Dans ce cas, les anciens tarifs seront appliqués.

**MÉMO TRI**  
Ensemble trions tous les emballages et papiers !

**PENSEZ-Y !**  
Votre poubelle doit être sortie la VEILLE au soir à partir de 19h

Emballages en **VERRE**

**COLONNE VERTE**

Bouteilles, bocaux, pots, bouteilles de parfum...

**BIEN LES VIDER  
INUTILE DE LES LAVER**

Tous mes **PAPIERS**

**COLONNE BLEUE**

Journaux, enveloppes, boîtes en cartonnage, emballages papier...

Emballages en **PLASTIQUE - MÉTAL - BRIQUE**

**COLONNE JAUNE**

Bouteilles et flacons en plastique, briques alimentaires, emballages en métal même les petits...

**+ NOUVEAU**  
à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023  
Tous les autres emballages en plastique

**ORDURES MÉNAGÈRES**

**SAC POUBELLE**

Biodéchets, déchets à usage unique, vaisselles jetables...

**PENSEZ AU COMPOSTAGE**

La plupart des biodéchets : restes alimentaires, marc de café, coquilles d'œufs, épluchures... peut être compostée

**DÉCHÈTERIE**

Déchets verts, encombrants, gros cartons, électroménagers, bois, métaux, écrans...

Retrouvez les horaires au dos.

**PENSEZ-Y !**  
Munissez-vous de votre carte d'accès, elle est valable pour les 3 déchèteries et obligatoire pour accéder aux sites.

Toutes les infos pratiques sur [coeurde Loire.fr](http://coeurde Loire.fr)

Pour les colonnes de tri, les emballages sont à déposer en vrac, séparés les uns des autres.

Tél : 03 86 28 92 92

# Evènements marquants

## Prix des maisons fleuries

Comme l'année dernière, la commission fleurissement a sillonné la commune pour repérer les maisons à récompenser pour leur embellissement.

Les lauréats se sont retrouvés à la salle polyvalente entourés par M. le Maire et les membres de la commission. Après avoir été félicités par M. le Maire pour leur participation à l'embellissement de la commune, ils ont reçu leur récompense (un bon d'achat dans une jardinerie cosnoise et une plante achetée chez La Fleuriste de Pouilly).

La commune compte sur vous pour l'année prochaine ...



### Le palmarès 2022 :

1. M. et Mme Jean-Marie ANDRO
2. M. et Mme Dominique GUYOT
3. M. et Mme Luc LOUIS
4. M. et Mme Gérard GENTY
5. M. et Mme Jean-Pierre BAILLY
6. M. et Mme Jacky ROY
7. Mme Denise GAGET
8. M. et Mme Xavier MAHAUT
9. M. et Mme Daniel BITTEUR
10. M. Jérôme AUPIAIS et Mme Elodie D'HOTEL

Marina Gaudry

## Villes et Villages Fleuris Première fleur pour la commune

Première fleur obtenue pour notre commune !

Le label Villes et Villages Fleuris a récompensé le travail de nos agents en collaboration avec l'équipe municipale.

Cette démarche a demandé un travail préparatoire pour respecter les critères d'évaluation. Nous avons établi un dossier pour présenter la commune et nos actions en faveur de l'environnement.

Nous avons ensuite reçu un jury qui a visité la commune. Enfin, nous avons eu l'honneur d'être invités à Dijon pour la remise des prix.

Le label c'est l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le



végétal.

« 68% des habitants de communes labellisées jugent la distinction de leur ville importante. », enquête Ipsos de mars 2022.

Nous remercions aussi chacun d'entre vous qui participez via l'entretien de vos propriétés à avoir une commune accueillante.

Marina Gaudry



## Cérémonie du 11 novembre : passé et présent se rejoignent

Ce rendez-vous national n'a pas manqué d'être célébré dans notre commune. La Municipalité entourée des élèves de l'école, des enseignantes et des habitants se sont rendus au Monument aux morts en cortège depuis la Mairie.



Après la lecture des messages et poèmes par les enfants de l'école et de la lettre de M. le Ministre des Anciens Combattants, l'ensemble de l'assistance s'est recueillie pour honorer les morts pour la France. Deux gerbes ont été déposées au pied du monu-

ment : l'une au nom des Anciens Combattants et l'autre au nom de la Municipalité. Les enfants ont déposé des bleuets confectionnés en classe.

Après une Marseillaise entonnée par les enfants, M. le Maire a évoqué le caractère très particulier de cette cérémonie qui nous rappelle que la guerre en Ukraine réveille de douloureux souvenirs : ceux de « Verdun ».

Le verre de l'amitié, servi en Mairie, a clôturé cette émouvante cérémonie.

Annie Crochet



## Marché de Noël

Pour la seconde année, le marché de Noël de la commune et de l'école s'est tenu le 10 décembre après-midi. Le temps très hivernal a limité sa fréquentation par rapport à l'an dernier. Les exposants ont bravé le froid avec courage : nous les remercions infiniment. Seul, le Père Noël n'a pas été dépaycé !

Merci à l'orchestre qui a animé le repas des aînés et qui s'est produit sur le marché à l'issue de celui-ci : une animation bienvenue. Vin chaud et chocolat, servis par l'A.S.C.T., ont contribué à réchauffer les corps.

Un grand merci aussi aux bénévoles qui ont œuvré pour que cette animation puisse avoir lieu.

Annie Crochet



## Evènements marquants

### Repas des aînés

Quelle ambiance ce samedi 10 décembre à la salle des fêtes, après 2 années d'absence en raison de la crise sanitaire, Mr le Maire et les élus ont accueillis les 70 inscrits et leurs invités au traditionnel repas de fin d'année.



Les aînés ont eu le plaisir de se retrouver pour un moment convivial autour d'un repas festif concocté par le traiteur Thierry Bourgeois. L'animation musicale fut assurée cette année par l'orchestre Loïc Berthon accompagné de Bernard au saxophone, un véritable succès !

Les doyens du repas, Mme CRENERINE Yvette et M. RÉMY Henry ont été mis à l'honneur par M. le Maire, ils ont reçu un cadeau offert par la municipalité. Une journée marquée par les sourires et la bonne humeur.

Au plaisir de vous retrouver pour l'édition 2023.

Marie BACZYK



### Distribution des colis des aînés

A l'approche des fêtes de fin d'année, la municipalité est très attachée, à témoigner sa sympathie à tous les aînés en leur offrant un colis de Noël. Celui-ci a été distribué le matin du 3 décembre par les membres du conseil municipal, il était composé de produits locaux et remis dans un sac réutilisable, floqué du logo de la Mairie.

Les aînés ont reçu également avec le colis, un dessin réalisé par un enfant de l'école, renforçant ainsi l'esprit de solidarité intergénérationnel des fêtes de fin d'année. Un grand merci aux enfants.



Un grand merci à tous pour votre accueil lors de cette distribution.

Marie BACZYK

### Vin chaud

Le 17 décembre, à l'issue du dernier marché de la saison, le traditionnel vin chaud et le chocolat chaud offerts par la Municipalité ont réuni les tracéens et commerçants qui ont bravé la température négative. Rapidement, des groupes se sont formés autour des braseros pour profiter de ce moment de rencontre. Le vin chaud (préparé par notre spécialiste, Gérard Marie) a connu un franc succès ! Arnaud DOISNE (l'Ami Village) et ses lutins ont proposé bretzels, churros et diverses pâtisseries.



Merci à nos agents municipaux pour l'aide apportée en particulier pour la confection et la gestion des braseros. Rendez-vous l'année prochaine....

Annie Crochet

### Vœux du Maire

C'est avec un plaisir certain que nous nous sommes retrouvés pour la cérémonie des vœux, la première depuis 3 ans en raison de la crise sanitaire. La salle polyvalente n'avait pas vu une telle affluence depuis.

M. le Maire a remercié les personnalités présentes à cette manifestation. Il s'est attaché à rappeler les actions menées à mi-mandat en particulier les plus importantes : la construction de la Maison de Santé dont la réception des travaux est prévue le 25 janvier, l'ouverture d'une quatrième classe qui souligne une démographie en augmentation et le dynamisme de l'équipe enseignante.

Il a salué la vie associative à travers les diverses manifestations proposées et a tenu à mettre à l'honneur tous les agents municipaux qui aident l'équipe municipale à mener à bien nombre de projets pour le bien-être de tous.

La parole a ensuite été donnée à : M. Yves RAVET, président de l'Agence Développement Economique du Bassin de Cosne, M. Daniel GILLONIER, Maire de Cosne, M. Eric GUYOT, Président de Pays Val de Loire Nivernais, Mme Pascale DE MAURAIGE et M. Patrick BONDEUX, Conseillers départementaux, et à Mme Perrine GOULET, députée qui ont chacun explicité leur rôle dans la vie de notre commune.

A l'issue de ces prises de parole, M. le Maire a renouvelé ses vœux à tous et invité chacun à partager le verre de l'amitié ...accompagné de galettes.

Annie Crochet





## Fête de la science

Vendredi 14 octobre, dans le cadre de la fête de la science, les élèves de CE2-CM1-CM2 ont animé des ateliers scientifiques sur différents thèmes tels que : le corps humain, la respiration, les volcans, les séismes, les robots et l'air.

Bravo à eux pour leur travail et leur investissement !



## Cérémonie commémorative du 11 novembre

A cette occasion, les élèves se sont retrouvés devant le monument aux morts pour célébrer l'Armistice du 11 novembre 1918, la commémoration de la victoire et de la paix et pour rendre hommage à tous les morts pour la France. Les élèves ont lu le message officiel de l'UFAC et un poème ; ils ont présenté leur affiche et ils ont chanté la Marseillaise.

## L'arbre de la laïcité



A l'occasion de la semaine des valeurs de la République et de la laïcité, les enfants de l'école ont planté un nouvel arbre dans la cour de l'école : un tilleul pour symboliser la laïcité. Ensuite, ils ont lu deux poèmes, ont accroché des messages et ont chanté la Marseillaise.





## Visite de l'Assemblée Nationale

Mercredi 16 novembre, les élèves de CE2-CM1-CM2 ont répondu présents à l'invitation de Mme Perrine Goulet, députée de la Nièvre. Après une courte visite du Louvre, les enfants se sont rendus à l'Assemblée Nationale où ils ont pu participer au débat sur les droits de l'enfant en présence de la présidente de l'Assemblée Nationale Yaël Braun-Pivet, de la présidente de l'UNICEF France et de Mme Charlotte Caubel, secrétaire d'État chargée de l'Enfance. Pour finir, une visite des lieux a été faite. Un très grand merci à Mme Goulet pour son invitation et son accueil chaleureux.



## MERCI !

Un très grand merci pour votre confiance et votre soutien ! Un grand merci à l'ASCT et à la Compagnie Chantepleure pour leur aide ! Vous avez été nombreux à nous commander des sapins et à venir sur notre stand au marché de Noël ! Nous vous souhaitons une très bonne année 2023 !



# Théâtre

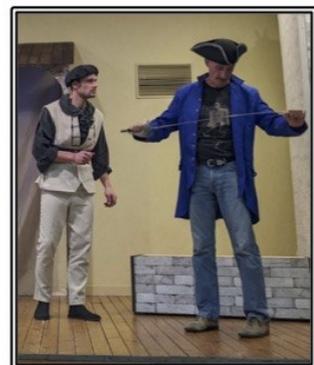


## Une reprise théâtrale Pleine de promesses

**La reprise des cours a eu lieu le 12 septembre  
Et tous les cours sont déjà bien remplis**

A l'école une nouvelle vague de CE2 vient tenter l'aventure théâtrale aux côtés des anciens de l'année dernière. Nous avons accueilli 4 acteurs chez les Ados, ce qui nous donne la promesse d'un beau spectacle en fin d'année.

Après la conception des décors et des costumes d'époque, les adultes sont en pleine répétition générale de notre « Molière » que nous jouerons les 4 et 5 février 2023 à la salle des fêtes de Boisgibault.



Demandez plus de renseignements à : Patrick BENOIT tél: 06 15 81 17 67  
Mail: [lacompagniechantepleure@gmail.com](mailto:lacompagniechantepleure@gmail.com)



## Les associations

### ASCT – Association Sportive et Culturelle de Tracy Ça s'est passé dernièrement...

16 Octobre 2022

#### Foire aux livres et Journée Octobre Rose

De nombreux visiteurs et marcheurs pour la cause  
Un grand MERCI à nouveau à tous, votre générosité a permis de reverser 490€ à l'institut Curie.



#### Marché de Noël du 10 décembre 2022

Un grand MERCI à tous les parents d'élèves pour leur aide précieuse dans la réussite de cet évènement.  
L'ASCT vous a réchauffé de vin chaud et chocolat chaud... et la mascotte a amusé les petits et les grands.



31 octobre 2022

#### HALLOWEEN des enfants

Un grand succès pour cette fin d'après midi, de nombreux enfants et parents sont venus s'amuser. Malgré la pluie venue s'inviter, les enfants ont recueilli beaucoup de friandises. Après la collation et les petits cadeaux, tout le monde est rentré ravi.



NOUVEAU

En partenariat avec Le Grand Carrousel

COSNE SUR LOIRE,

nous vous proposons

une soirée jeux de société

chaque dernier samedi/

vendredi du mois, dans la salle des associations Boisgibault, de 20H00 à minuit (selon chacun). SUR RESERVATION, PLACES LIMITÉES.



PREMIÈRE SAMEDI 28 JANVIER 2023 à 20H00, puis VENDREDI 24 février, puis samedi 25 mars...

Contacts : Jérôme 07 62 76 72 36 - Patricia 06 02 19 60 62 - Arnaud 06 86 58 85 73

L'ASCT vous propose des ateliers hebdomadaires :

MARCHE : Mardi de 14H30 à 16H45 RDV Place de la mairie

YOGA : Mardi 2 cours à 17H et 18H30 Salle polyvalente (Sur inscription)

POINTS COMPTÉS : Mercredi entre 14h et 17H30 Salle des associations

Atelier des AÎNÉS : Mercredi entre 14H et 17H30 Salle des associations

SCRABBLE : Jeudi de 14H à 17H Salle des associations

(Pour plus de renseignements, RDV directement sur place à l'heure de l'atelier)

#### Calendrier des manifestations et activités ASCT pour 2023

(Sous réserve des contraintes liées à la crise sanitaire) :

Dimanche 26 mars 2023

Samedi 8 avril 2023

Lundi 1<sup>er</sup> mai 2023

Dimanche 4 juin 2023

Mercredi 21 juin 2023

Jeudi 13 juillet 2023

Mardi 31 octobre 2023

Samedi 25 novembre 2023

Vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023

Suivie pour le Staff et conjoints à partir de 22h... Mangement convivial pour clore l'année (sur invitation)

Marche de printemps

Chasse aux œufs *sous réserve* (sur invitation)

Brocante (sur inscription)

Journée contre la MUCOVISCIDOSE

Partenariat ASCT / Écoles / Commune / CHANTEPLEURE / Syndicat Viticole

Buvette Fête de la musique

Buvette Bal populaire

Halloween des enfants *sous réserve* (sur invitation)

Soirée «Autour des vins du village» (sur inscription)

Assemblée Générale à 19H



L'ASCT a besoin de vous !

Vous vous sentez concernés par la vie de votre commune, nous avons besoin de toutes les volontés, venez nous rejoindre ! Aucun travail imposé, juste un peu de temps pour nous aider à faire vivre l'association. Votre présence à nos côtés serait une aide précieuse.

Pour toute information, remarque, inscription, nous contacter : [asct58150@gmail.com](mailto:asct58150@gmail.com) - Gérard 06 07 44 28 18 - Patricia 06 02 19 60 62



# AGENDA DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

Samedi	14 janvier 17h et 18h10	Messe de Saint Vincent Et vin d'honneur	Syndicat Viticole	Eglise de Tracy Salle polyvalente
Samedi Dimanche	4 février - 20h30 5 février - 16h	Pièce de théâtre « Monsieur de POURCEAU- GNAC »	Compagnie CHANTE- PLEURE	Salle polyvalente
Dimanche	26 mars	Marche de Printemps	ASCT	Salle polyvalente
Lundi	1 <sup>er</sup> mai	Brocante	ASCT	Place du 8 Mai 1945
Lundi	8 mai - 11h	Commémoration	Municipalité	Mairie
Samedi	13 mai	Course cycliste UFOLEP	UFOLEP	Mairie
Dimanche	4 juin	Journée contre la muco- viscose	Municipalité - ASCT Ecole - C <sup>ie</sup> Chantepleure Syndicat viticole	
Mercredi	21 juin	Fête de la musique	Municipalité - ASCT	Place du 8 Mai 1945
Jeudi	13 juillet	Fête nationale	Municipalité - ASCT	Place du 8 Mai 1945

*Les associations*

- Association Sportive et Culturelle de Tracy  
Gérard MARIE 06 07 44 28 18
- Compagnie CHANTEPLEURE  
Patrick BENOIT 06 15 81 17 67
- Coopérative scolaire  
Sophie SELLIER 06 86 26 14 15
- Syndicat viticole  
Eric CROCHET 03 86 26 19 95
- Société de chasse  
Gilles COPINEAU 03 86 26 12 50

*Les professionnels de santé*

- Kinésithérapeute:  
Vérona BRATZKE 06 69 50 07 85  
03 86 22 72 14
- Infirmière:  
Bénédicte MORAIS 06 67 05 48 88

*Mairie secrétariat :*  
03 86 26 17 71

*Horaires d'ouverture au public :*

- Lundi : 9h - 12h
- Mardi : 14h - 17h
- Mercredi : 9h - 12h / 14h - 17h
- Jeudi : 14h - 17h
- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h

Course cycliste organisée par l'UFOLEP



**Samedi 13 mai 2023**  
à Boisgibault

Le podium sera installé vers la mairie d'où le départ sera donné.

Le parcours (boucle d'environ 4 km) sera le suivant : mairie, place du 8 Mai 1945, route de Pouilly (RD 243), route des Coiteaux (Les Girarmes), RD 553 A en direction de Boisgibault, rue de l'Enclos (RD 553A).



*Les vignerons de Tracy sur Loire vous invitent à leur Saint Vincent*

**Samedi 14 janvier 2023**

- 17h** Messe de Saint Vincent à l'église de Tracy
- 18h15** Vin d'honneur et tombola à la salle polyvalente de Boisgibault

